

bles psychologiques et l'on ne saurait restreindre dans un cercle déterminé les manifestations des maladies mentales, car les circonstances et les causes propres à fixer la forme et l'objet du délire échappent à l'observation. Il est des aliénés chez lesquels les conceptions délirantes se systématisant et se concentrant sur un certain ordre d'idées dont elles ne s'éloignent pas, paraissent indiquer la fixité d'une lésion. Mais encore, chez ceux-là même, il s'opère parfois des changements imprévus, et un nouveau système s'ajoute ou se substitue à celui qui existait. Cette mobilité dans les manifestations de la folie expose à des surprises et à des mécomptes. Il n'est pas rare de voir des malades pendant longtemps inoffensifs et pacifiques, commettre inopinément les actes les plus monstrueux sans que Ton puisse assigner une cause à cette transformation.

L'expérience de tous les jours confirme ces données théoriques : Il suffit de jeter les yeux sur les annales médico-légales pour y trouver des exemples frappants et multipliés ; et il n'est personne quelque peu habitué au contact des aliénés qui n'ait vu ces faits se répéter maintes fois. M. le docteur Max Simon, médecin en chef de l'asile de Bron, vient de publier un livre des plus intéressants, dans lequel il a consigné les résultats de ses nombreuses observations et de sa profonde érudition. Dans ce travail, éminemment remarquable, il montre de quelle façon, les aliénés deviennent criminels selon les diverses formes de leur délire et la nature de leur affection, appuyant la démonstration par de nombreux faits d'observation.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de le suivre sur cette voie qu'il a parcourue avec toute l'autorité que donne une longue et sage expérience. Ce qui importe, c'est de démontrer que les fous quels qu'ils puissent être,